

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
12^e année

Communication orale – L'écoute

La bioéthique :
progrès médicaux ou problèmes moraux?

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue première 40S : langue et communication,
12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : communication orale –
l'écoute — Janvier 2017

ISBN : 978-0-7711-7486-5 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2017, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de
l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la
Loi sur le droit d'auteur. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions,
prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est
autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre de
ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires
du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7485-8 (version imprimée)

Le site Web pourrait faire l'objet de changement sans préavis.

**Les opinions et les idées exprimées dans ce cahier peuvent représenter le point de
vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du
Manitoba.**

**Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes
désignent les femmes et les hommes.**

Table des matières

| | |
|---|---|
| Introduction..... | 1 |
| Modalités de correction | 3 |
| Compilation des notes..... | 3 |
| Avant la correction | 3 |
| Pendant la correction | 3 |
| Cas particuliers relevés durant la correction | 3 |
| Résultats d'apprentissage | 4 |
| Tâches et pistes à suivre | 5 |

Introduction

Du 16 au 18 janvier 2017, les élèves de la 12^e année du programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes de Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L’écoute,
- la Lecture,
- l’Écriture.

Le présent document traite de la Communication orale – L’écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d’apprentissage évalués,
- les tâches de Communication orale – L’écoute et les pistes à suivre.

Vous trouverez aux pages 3 et 4 les modalités de correction. L’application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d’apprentissage, du document audiovisuel, de la *Grille d’évaluation qualitative*, des tâches, de la répartition des points, des remarques, des pistes à suivre ainsi que des modèles de réponses d’élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d’apprentissage évalués en Communication orale – L’écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d’information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹.

Le document audiovisuel choisi ainsi que les tâches de compréhension correspondent au résultat d’apprentissage général et aux résultats d’apprentissage spécifiques de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d’une réponse possible. Quoique la plupart des pistes soient offertes, il est impossible de prévoir toutes les réponses. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel par rapport à la qualité de la réponse de l’élève.

À partir de la page 5, vous trouverez la répartition des points et les pistes à suivre pour chacune des tâches de Communication orale – L’écoute.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :

- Le **CO3** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.
- Le **A** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
- Le **I** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations, les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 18 points (valeur totale en compréhension). Afin de transposer cette note sur 50 points, la personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction : Lecture*.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau du présent document (page 4).
- Visionner le document audiovisuel *Embryons surnuméraires* relié à cette partie du test (se référer au disque DVD reçu avec les documents du test).
- Lire tous les textes du document intitulé *Cahier de préparation*.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, la répartition des points, les remarques et les pistes à suivre.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de réflexion.

Pendant la correction

- Pour évaluer la réponse de l'élève, la personne correctrice doit se référer aux éléments recherchés sous les niveaux de réflexion dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- La personne correctrice doit transcrire la note accordée (3, 2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, la répartition des points, les pistes à suivre, les modèles de réponses d'élèves, la *Grille d'évaluation qualitative* et, s'il y a lieu, les remarques. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Pas de réponse** : Dans le cas d'un élève qui ne fournit pas de réponse, il faut noircir la bulle correspondant à « PR » (pas de réponse) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- **Réponse illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** : Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire.
- **Sources non indiquées :** Lorsque l'élève n'indique pas d'où provient un emprunt, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

| Communication orale – L'écoute, 12 ^e année | | |
|--|---|---|
| Résultat d'apprentissage général | Résultats d'apprentissage spécifiques | Indicateurs de performance correspondant à la norme |
| CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses besoins d'information . | A L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources. B L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours. C L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente. | 1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations, les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion. |
| | D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société. | 1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société et le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents. |

Tâches et pistes à suivre

Embryons surnuméraires

1. La narratrice affirme : « Mais ce miracle de la science a aussi fait naître bien des questions qu'on n'avait jamais anticipées au départ ».

Quelle question est la plus préoccupante à votre avis?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

CO3-B-2
CO3-B-3

3 points

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une justification perspicace appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

Attribuer **2 points** pour une justification adéquate appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

Attribuer **1 point** pour une justification rudimentaire contenant certains éléments du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUES

→ Une réponse qui ne se réfère pas au *Cahier de préparation* peut mériter un maximum de 2 points.

→ Une réponse qui se réfère seulement au *Cahier de préparation* peut mériter un maximum de 1 point.

Pistes à suivre

Questions préoccupantes possibles :

- *Est-il éthique d'utiliser des embryons surnuméraires pour la recherche scientifique?*
- *Est-il éthique de détruire des embryons surnuméraires?*
- *Est-il normal qu'une personne choisisse l'embryon qui sera implanté?*
- *Même si la technologie et la science le permettent, devrait-on congeler des embryons?*
- *Devrait-on produire des embryons surnuméraires?*
- *Qu'est-ce qu'on doit faire de ces milliers d'embryons congelés abandonnés?*
- *Est-il éthique de laisser les embryons surnuméraires congelés pour toujours?*

Question choisie : Même si la technologie et la science le permettent, devrait-on congeler des embryons?

Cette question est la plus préoccupante à mon avis car elle est à l'origine du problème. Si on ne permettait pas la production d'embryons surnuméraires, on ne se retrouverait pas devant ce dilemme éthique. Il semble tout à fait inconcevable que la communauté scientifique n'ait pas prévu ces dilemmes éthiques possibles pourtant assez évidents! Il faut se demander : si on avait prévu ces questions éthiques, aurait-on abandonné cette idée de production d'embryons surnuméraires congelés alors que la technologie permet de le faire?

- **La production d'embryons surnuméraires a, certes, sa raison d'être.**
 - « Autrefois, on pouvait transférer plusieurs embryons en même temps dans l'utérus dans l'espoir qu'au moins un d'entre eux se rend à terme. Mais les risques associés aux grossesses multiples étaient importants : de nombreux bébés prématurés et des hospitalisations prolongées. Aujourd'hui, on transfère un seul embryon à la fois » (*Embryons surnuméraires*, narratrice).
 - « On prélève une cohorte d'ovules qui seront fécondés pour devenir des embryons. Parmi eux, certains ne seront pas transférables, ils seront détruits ou donnés à la recherche. Ensuite, on choisit le plus bel embryon, les autres surnuméraires seront congelés » (*ibid.*, narratrice).
 - Les embryons surnuméraires congelés peuvent être utilisés si l'implantation ne fonctionne pas ou pour de futures grossesses.
- **Il reste que cette production surnuméraire occasionne de graves problèmes éthiques.**
 - Comme le dit la narratrice, « ... ce miracle de la science a aussi fait naître bien des questions qu'on n'avait jamais anticipées au départ » (*ibid.*, narratrice). Incroyable qu'on n'y avait pas pensé.
 - « C'est aux futurs parents de décider du sort de leurs embryons » (*ibid.*, narratrice). « Ils pourront soit les donner à la science, soit les donner pour l'amélioration des techniques de procréation assistée. Ils ont le choix aussi de les garder ou encore de les détruire » (*ibid.*, Stéphanie Côté). Les embryons congelés sont le début d'une vie humaine. Quel parent peut accepter de donner ses embryons pour la recherche scientifique? L'alternative n'est guère plus intéressante : les détruire! Les parents doivent donc prendre une décision difficile, voire impossible!
 - Peut-on utiliser les embryons pour la recherche scientifique? « Ce que refusent beaucoup de parents pour un motif éthique : pour eux, cela équivaldrait à traiter ces embryons comme un simple matériel de laboratoire, une matière organique que l'on utiliserait au gré des besoins de la science » (« Que faire des embryons congelés? », § 6).
 - Donner ses embryons à un couple stérile? Selon les parents, « ... l'idée qu'il puisse exister un enfant de nous ailleurs était inconcevable... » (*ibid.*, § 8).
 - Vaut-il mieux poursuivre la congélation des embryons ou les laisser mourir? Est-il éthique de maintenir les embryons, qui sont des êtres en début de vie, dans une suspension indéfinie parce que les parents n'arrivent pas à se décider à les détruire ou à les donner à la science? Est-il éthique de laisser mourir ces mêmes embryons parce qu'on n'en a plus besoin? (*ibid.*, § 8 et 9.) Cette technique, quoique quasi miraculeuse, plonge les parents dans un gouffre sans issue.

- On pourrait aussi penser que c'est justement en raison de ce dilemme moral que tant d'embryons attendent, abandonnés dans les cryopréservateurs. Le fait que ni les parents ni les embryologistes n'arrivent à détruire les embryons orphelins est la preuve qu'on reconnaît que c'est plus qu'un amoncèlement de cellules, mais bien une vie humaine.
 - « Selon la loi du programme québécois de la procréation assistée, les embryons congelés, non réclamés après cinq ans, appartiendraient aux cliniques de procréation. Mais dans les faits, les gardiens de ces embryons en consigne peuvent-ils vraiment en disposer? La majorité des parents interrogés par Stéphanie Côté ne veut pas se faire imposer une limite de temps de conservation » (*Embryons surnuméraires*, narratrice).
 - Aux dires de Kadoch, « quand on n'arrive pas à rejoindre le couple [...] il n'y a aucun embryologiste qui va être capable de détruire un embryon sans avoir eu le consentement, donc on se retrouve finalement avec une multitude d'embryons qu'on ne peut pas détruire, que l'on ne peut pas utiliser, qui sont là dans les banques, c'est vrai! ».
- Et que dire de l'avenir? Personne ne connaît son avenir. Comme le soulève Kadoch lui-même, il y a des situations particulières possibles de séparation de couples ou de décès. Qu'advient-il alors de ces embryons congelés?
 - C'est aussi l'histoire d'un couple qui projetait élever une grande famille, « une équipe de foot » comme il disait. Mais, après des jumeaux conçus par FIV et une petite surprise, la famille est finie selon Agnès, la mère (« Que faire des embryons congelés? », § 14). Qu'advient-il alors de l'équipe de foot qui attend en congélation? Pourtant désirée, elle ne l'est plus, mais de là à jeter les embryons? « Comment décemment décider de les jeter? Mettre à la poubelle ces embryons désirés, et obtenus après tant de galères? Option impensable pour beaucoup. "C'est comme si je signalais l'arrêt de mort de mes enfants", se désole un père. "J'aurais l'impression d'un immense gâchis", dit un autre » (*ibid.*, § 14).
- Quel est donc l'avenir de ces milliers d'embryons congelés abandonnés? « On estime qu'il y aurait plus d'un million d'embryons congelés à l'échelle mondiale » (*Embryons surnuméraires*, narratrice). Le miracle de la science a créé une multitude d'embryons! On a la possibilité de créer la vie, selon notre gré! C'est incroyable, oui. Mais, garder ces vies en suspend, en « hibernation » comme le dit candidement Kadoch, est inacceptable. Même les ours sortent de leur hibernation et ont droit à la vie!
- **La production d'embryons surnuméraires et les FIV comportent des risques. Il faut donc se demander : même si la technologie le permet, doit-on congeler des embryons? Doit-on même avoir recours à la FIV?**
 - La congélation d'embryons n'est pas sans risque. Selon Nicola Dean, le danger relève du processus de congélation. « Tout doit rester intact, mais le plus important c'est l'ADN dans les cellules. L'ADN ne doit pas être perturbé [...] Le seul moment où l'embryon risquerait d'être endommagé, c'est durant le processus même de congélation » (*Embryons surnuméraires*, Nicola Dean).
 - « ... une étude scientifique suisse a fait l'effet d'une bombe en démontrant que les enfants issus de la FIV avaient des risques accrus de développer des maladies cardiovasculaires [...] certaines évidences ont déjà montré que la reproduction assistée pouvait induire chez l'enfant ainsi conçu certains problèmes, tels que, par exemple, certaines formes des malformations congénitales, d'infirmité motrice cérébrale, de stérilité ou de cancer » (« La fécondation in vitro : un miracle à surveiller », § 4).

Embryons surnuméraires

2. Dans ce document audiovisuel, *Découverte* a voulu explorer la problématique de la conservation des embryons surnuméraires. Expliquez en quoi les informations sont pertinentes dans la poursuite de ce but en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une explication perspicace appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel relatifs à la pertinence des informations.

Attribuer **2 points** pour une explication adéquate appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel relatifs à la pertinence des informations.

Attribuer **1 point** pour une explication rudimentaire contenant certains éléments du document audiovisuel relatifs à la pertinence des informations.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUE

→ Une réponse qui expose la problématique sans se référer de façon explicite à la pertinence des informations peut mériter 3 points.

Pistes à suivre

La problématique de la conservation des embryons surnuméraires :

Les embryons supplémentaires créés pour la fécondation in vitro sont congelés et conservés pour de possibles futures grossesses. Le problème est que des milliers ne seront jamais implantés et leur nombre ne fait que grimper. Que faire de ces embryons? Doit-on les jeter? Les donner à la science? Les donner en adoption? Or, les embryons représentent le potentiel d'une vie humaine. Le sort de ces embryons surnuméraires demeure donc incertain.

Les informations présentées sont pertinentes pour explorer la problématique de la conservation des embryons surnuméraires.

- ***Découverte* a rencontré et recueilli des propos de spécialistes de la procréation assistée. Ces spécialistes offrent des perspectives scientifiques et médicales pertinentes sur la question des embryons surnuméraires. Leurs propos sont essentiels pour comprendre la problématique.**
 - Jacques Kadoch, Directeur scientifique à la clinique OVO et Directeur médical à la Clinique de procréation assistée du CHUM, est médecin spécialisé en fertilité. Il soulève le côté « un peu magique de la congélation ». Il compare la conservation des embryons à une « hibernation médicale ».
 - « On le met en congélation et il reste avec son potentiel pour des années en théorie. Il y a des embryons qui ont été transférés après plus de 15 ans et qui ont donné des bébés qui vont bien, qui vont aussi bien que les autres bébés. »

- Kadoch explique qu'on n'implante qu'un seul embryon à la fois. Les autres, dits surnuméraires, on les congèle, ce qui permet de les utiliser ultérieurement si cette implantation ne fonctionne pas ou pour une future grossesse.
- Kadoch avoue aussi qu'il y a un bon nombre de ces embryons surnuméraires qui sont pratiquement abandonnés par leurs parents. Qu'est-ce qu'on en fait? « ... il n'y a aucun embryologiste qui va être capable de détruire un embryon sans avoir eu le consentement, donc on se retrouve finalement avec une multitude d'embryons qu'on ne peut pas détruire, que l'on ne peut pas utiliser, qui sont là, dans les banques, c'est vrai! »
- Kadoch soulève aussi qu'il y a des situations particulières qui font en sorte qu'il y a une multitude d'embryons surnuméraires en attente. Entre autres, « ... le décès d'un des deux conjoints. Il peut avoir une séparation... ».
- Nicola Dean, Chef de laboratoire d'embryologie à la Clinique de procréation assistée du CHUM, explique le processus de la congélation et révèle en quoi les embryons congelés peuvent longtemps demeurer dans cet « état statique ».
 - « ... une fois congelé, il [l'embryon] est très stable et aussi longtemps qu'il est conservé dans l'azote liquide à une température constante, il reste disponible pour une utilisation sur une très longue période. »
 - Dean avoue qu'il y a des risques. Les risques reposent dans le processus de la congélation où l'ADN peut être dérangé. « Le seul moment où l'embryon risquerait d'être endommagé, c'est durant le processus même de congélation. »
 - Lorsque l'embryon est congelé, il n'y a aucune activité cellulaire. « Il attend le moment de la décongélation pour redémarrer son développement. »
- Stéphanie Côté, Doctorante en bioéthique à l'Université de Montréal soulève l'aspect bioéthique et compare la situation à une « bombe à retardement » étant donné qu'il n'existe ni de « limite légale dans le temps de conservation de ces embryons congelés » ni « une limite biologique à la conservation ». Allons-nous, pouvons-nous les conserver pour toujours?
 - Côté soulève l'exemple d'un enfant né en 2010 grâce à un embryon qui avait été congelé pendant 19 ans et 7 mois!
 - Elle soulève aussi qu'il y a « quelques dizaines de milliers d'embryons par année qui s'ajoutent dans les cryopréservateurs ».
 - Que faire de ces embryons? La décision n'est pas facile. « Ils [les futurs parents] pourront soit les donner à la science, soit les donner pour l'amélioration des techniques de procréation assistée. Ils ont le choix aussi de les garder ou encore de les détruire. »
- **Les informations présentées par la narratrice explorent aussi la problématique et font le lien entre les propos avancés par les intervenants.**
 - On soulève l'historique des embryons surnuméraires. « Autrefois, on pouvait transférer plusieurs embryons en même temps dans l'utérus dans l'espoir qu'au moins un d'entre eux se rend à terme. Mais les risques associés aux grossesses multiples étaient importants : de nombreux bébés prématurés et des hospitalisations prolongées. Aujourd'hui, on transfère un seul embryon à la fois. »

- On est informé aussi sur le processus. « On prélève une cohorte d'ovules qui seront fécondés pour devenir des embryons. Parmi eux, certains ne seront pas transférables, ils seront détruits ou donnés à la recherche. Ensuite, on choisit le plus bel embryon, les autres surnuméraires seront congelés. »
- La narratrice fait voir le besoin d'embryons surnuméraires étant donné que « l'implantation d'un embryon ne réussit que dans 35 % des cas » et que la congélation est relativement efficace étant donné que « 95 % des embryons restent intacts à la suite de cette congélation instantanée ».
- La narratrice confirme que « c'est aux futurs parents de décider du sort de leurs embryons ». Mais elle avance que ce n'est pas une décision facile pour eux. Techniquement, la loi veut que « les embryons congelés, non réclamés après cinq ans appartiendraient aux cliniques de procréation ». Mais, en pratique, les « gardiens de ces embryons en consigne peuvent-ils vraiment en disposer? » Même si en Europe on impose une limite de temps variant de deux à dix ans, le problème demeure car on n'arrive pas à « se résoudre à détruire ces embryons abandonnés ».

Embryons surnuméraires

3. Quelle image de la communauté scientifique se dégage de ce document audiovisuel?
Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents de ce document.

CO3-C-1

3 points

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une explication perspicace de l'image de la communauté scientifique dégagée dans le document audiovisuel, appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

Attribuer **2 points** pour une explication adéquate de l'image de la communauté scientifique dégagée dans le document audiovisuel, appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

Attribuer **1 point** pour une explication rudimentaire de l'image de la communauté scientifique dégagée dans le document audiovisuel, appuyée sur certains éléments du document audiovisuel.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

Pistes à suivre

- **La science a fait de grandes avancées dans le domaine de la procréation assistée depuis la naissance du premier bébé éprouvette en 1978. En 35 ans, 5 millions d'enfants sont nés grâce à la fécondation in vitro et de nombreux parents ont vu leurs rêves se réaliser grâce à l'expertise de la communauté scientifique. Le document audiovisuel nous présente une variété de spécialistes se montrant passionnés par leur travail, dévoués à aider des couples à donner naissance, et sensibles à la problématique de la conservation d'embryons surnuméraires.**
 - Jacques Kadoch, Directeur scientifique à la clinique OVO, se montre **fier** des progrès de la science dans son domaine d'expertise.
 - « Mais c'est ça le côté un peu magique de la congélation. Il y a comme une suspension dans le temps. On est capable de congeler un embryon et on décidera quand on voudra le décongeler » (Jacques Kadoch).
 - « Jacques Kadoch est médecin spécialisé en fertilité. Il est très fier d'avoir contribué à réaliser le rêve de nombreux parents » (narratrice).
 - « C'est quand même assez incroyable, c'est comme si on faisait une hibernation médicale de cet embryon. On le met en congélation et il reste avec son potentiel pour des années en théorie. Il y a des embryons qui ont été transférés après plus de 15 ans et qui ont donné des bébés qui vont bien, qui vont aussi bien que les autres bébés. C'est ça qui est bien dans la congélation embryonnaire » (Jacques Kadoch).
 - « Il faut avoir un programme de congélation embryonnaire très fort parce que l'idée était de transférer un seul embryon frais à la fois et les embryons qu'on appelle surnuméraires, les congeler pour les utiliser dans les cycles subséquents » (Jacques Kadoch).

- « En termes de santé de l'enfant à venir, on sait que les embryons congelés donnent des enfants en aussi bonne santé que des embryons frais » (Jacques Kadoch).
- Jacques Kadoch et Stéphanie Côté se montrent aussi **sensibles** à la problématique de la conservation d'embryons.
 - « Il faut penser à des situations particulières comme le décès d'un des deux conjoints. Il peut avoir une séparation, donc il y a plusieurs choses qui peuvent se passer et il faut pouvoir y penser dès le départ et un couple qui vient pour un bébé ne pense pas forcément à toutes ces possibilités et ils peuvent être un peu surpris quand on aborde ces sujets au moment de la signature du consentement, mais c'est quand même important de le faire » (Jacques Kadoch).
 - « Quand on n'arrive pas à rejoindre le couple, des fois les gens déménagent, mais ils ne nous tiennent pas au courant, il n'y a aucun embryologiste qui va être capable de détruire un embryon sans avoir eu le consentement, donc on se retrouve finalement avec une multitude d'embryons qu'on ne peut pas détruire, que l'on ne peut pas utiliser, qui sont là dans les banques, c'est vrai! » (Jacques Kadoch.)
 - « Certains vont le voir comme une bombe à retardement. Qu'est-ce que l'on va faire de ces centaines de milliers d'embryons? Donc on sait que le ministère de [la] Santé et [des] Services sociaux du Québec prévoit la mise en place d'infrastructure qui va permettre entre huit mille et dix mille cycles de fécondation in vitro annuellement. Donc si on se rappelle qu'il y a entre trois et cinq embryons qui sont congelés, donc, on tombe à plusieurs, à quelques dizaines de milliers d'embryons par année qui s'ajoutent dans les cryopréservateurs » (Stéphanie Côté).
- Le personnel de laboratoire fait preuve de **professionnalisme**, se montre **passionné** par son travail et **dévoué** au bon développement des embryons.
 - « Alors les trois embryons qu'on avait au départ se sont bien développés. On a une excellente qualité embryonnaire, alors aujourd'hui on va transférer un embryon de huit cellules, grade 1. Alors ça, c'est le plus beau grade que l'on peut donner pour un embryon, alors c'est vraiment très bien » (infirmière).
 - « Un bon embryon, c'est un embryon qui ne divise ni trop vite ni trop lentement. Nous connaissons les moments exacts des divisions de cellules d'un embryon. En se divisant, ces cellules doivent conserver des formes égales et garder tout leur matériel à l'intérieur » (Nicola Dean).
 - « Voici un embryon de deux jours à son stade de plein développement cellulaire. On pourrait dire qu'il est presque parfait. Chacune des quatre cellules est de taille égale et il n'y a pas de fragments à l'extérieur des cellules » (Nicola Dean).
 - « Hier, nous avons découvert que cet embryon a plus d'un noyau dans chaque cellule. Donc, nous savons que la distribution des chromosomes et la distribution de l'ADN dans l'embryon ne seront pas normales. Il ne sera pas transféré chez une patiente; il ne sera pas congelé » (Nicola Dean).

- **De par sa sélection d'embryons en laboratoire et certains de ses commentaires associés, la communauté scientifique présentée dans le document audiovisuel nous donne aussi l'impression qu'elle est détachée, voire insensible au côté éthique de la conservation d'embryons et qu'elle semble considérer un embryon comme un objet plutôt qu'un organisme vivant.**
 - Le personnel de laboratoire dégage l'image d'un groupe quelque peu **détaché** et **insensible** envers les embryons surnuméraires, conservant seulement les « plus beaux » et préférant congeler, voire même détruire les autres.
 - « On prélève une cohorte d'ovules qui seront fécondés pour devenir des embryons. Parmi eux, certains ne seront pas transférables, ils seront détruits ou donnés à la recherche. Ensuite, on choisit le plus bel embryon, les autres surnuméraires seront congelés » (narratrice).
 - « Alors les trois embryons qu'on avait au départ se sont bien développés. On a une excellente qualité embryonnaire, alors aujourd'hui on va transférer un embryon de huit cellules, grade 1. Alors ça, c'est le plus beau grade que l'on peut donner pour un embryon, alors c'est vraiment très bien. Et les deux autres on va pouvoir les congeler » (infirmière).
 - « Voici un embryon de deux jours à son stade de plein développement cellulaire. On pourrait dire qu'il est presque parfait. Chacune des quatre cellules est de taille égale et il n'y a pas de fragments à l'extérieur des cellules. C'est un embryon de qualité supérieure, c'est un embryon de grade 1 » (Nicola Dean).
 - « C'est des [embryons de] huit cellules [de] grade 1-1, les deux. Donc ce que je vais faire, c'est que je vais les mettre ensemble puis vraiment choisir le plus beau. Je vais prendre celui de gauche, parce qu'il a l'air plus beau, il est plus clair, donc c'est lui que je vais choisir. Je vais prendre l'autre, je pourrais le congeler après » (Karima Adac).
 - « Hier, nous avons découvert que cet embryon a plus d'un noyau dans chaque cellule. Donc, nous savons que la distribution des chromosomes et la distribution de l'ADN dans l'embryon ne seront pas normales. Il ne sera pas transféré chez une patiente; il ne sera pas congelé » (Nicola Dean).

Grille d'évaluation qualitative

| | Réponse perspicace 3 points | Réponse adéquate 2 points | Réponse rudimentaire 1 point | Réponse insuffisante Aucun point |
|--------------------------|--|--|--|---|
| Tâche explicative | <p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p> | <p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p> | <p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication ambigüe</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p> | <p>Absence de compréhension de la tâche</p> <p>Références, citations non pertinentes ou sans explication</p> <p>Document mal interprété</p> |
| Tâche critique | <p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Justification réfléchie</p> <p>Arguments convaincants, révélateurs</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p> | <p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Justification appropriée</p> <p>Arguments convenables</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p> | <p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication ambigüe</p> <p>Justification simpliste</p> <p>Arguments faibles, affirmations gratuites</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p> | <p>Arguments erronés, hors sujet</p> |
| | Tâche critique exigeant des références à d'autres documents du test ⁴ | | | |
| | Référence à des éléments judicieusement choisis provenant d'un autre document du test | Référence à des éléments appropriés provenant d'un autre document du test | Référence à des éléments peu pertinents provenant d'un autre document du test | |

1. ordonné, logique, harmonieux; rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
2. précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
3. qui n'informent pas sur le sujet abordé
4. textes du *Cahier de préparation* ou document audiovisuel